# **Business Model**

Script



# Partenaires du covoiturage retraité en Gironde PCRG

20 janvier 2018

CHATELIER Andréa
DA SILVA Rose
DROUAIRE Alexia
JOSEPH Erwan
LAVERGNE Mathilde
LUWEH-ADJIM-NGARTI Exaucé
MATES Andréa
PARIENTE Lucie

# **Sommaire**

covoiturage retraité en Gironde PCRG	3
La Génération de la Valeur	4
Porteur(s)	5
Proposition de valeur	7
Fabrication de la valeur	9
La Rémunération de la Valeur	11
Sources des revenus	12
Volume des revenus	14
Performances	16
Le Partage de la Valeur	18
Parties prenantes	19
Conventions	21
Ecosystème	22

# Synthèse du Business Model Partenaires du covoiturage retraité en Gironde PCRG

Cette partie explique comment des personnes ont eu l'idée de créer une association dans le but d'aider les personnes âgées.

Nous avons voulu créer l'association PCRG (Partenaires de Covoiturage Retraité en Gironde) avec des camarades d'université, pour proposer une solution face à l'isolement social des personnes âgées. Par le biais de notre association, nous souhaitons proposer aux seniors un partenariat avec des conducteurs fiables. Le but, est de leur offrir la possibilité d'aller faire leur course, d'aller chez le médecin, chez le pharmacien, ou d'aller voir leur entourage. Ce service serait payant, mais abordable pour des retraités. Contre cette aide, le conducteur percevra une compensation financière lui permettant d'améliorer son niveau de vie. L'association quant à elle ponctionnera une partie des revenus pour être autosuffisante. Nous avons à coeur de créer des partenariats solidaires et durables entre des seniors en situation d'isolement social et des volontaires en situation de précarité. Avec le vieillissement de la population, il nous semble urgent de proposer des solutions quant à la mobilité des séniors.

L'association PCRG qui fonctionnera grâce aux 3 bénévoles qui ont créé l'association, sera développée à Cestas. Ce service de co-voiturage bénéficiera aux personnes retraitées que nous mettrons en relation grâce à la mise en place d'une ligne téléphonique qui lui sera dédiée.

Les sources de revenus de notre association « Partenaires du covoiturage retraité en Gironde PCRG » sont divisées en différentes sources telles que les subventions ou les cotisations par exemple; certaines sont renouvelables chaque année alors que d'autres ne seront pas fixes.

Après analyse et étude de marché, notre association réalisera un chiffre d'affaire dans le mieux des cas de \*\*72 000€\*\* sur trois ans dont \*\*4 320€\*\* la première année, \*\*21 600€\*\* la deuxième année et \*\*46 080€\*\* la troisième année.

Pour crér l'association, il a fallu faire un plan de financement initial à l'équilibre (voir annexe) puis un compte de résultats prévisionnel sur 3 ans pour déterminer et anticiper les besoins de l'association. Dans un premier temps on a analysé les performances financières puis dans un deuxième temps les performances non financières qui sont importantes pour notre association car elles font référence à l'image qu'elle renvoie.

L'association PCRG étant basée sur les valeurs d'entraide, nous comptons sur les dons et les plateformes de crowdfunding pour lancer notre association. A partir de la deuxième année, le domaine public et différentes associations de personnes âgées se sont engagés à nous accorder des subventions qui couvriront nos charges et permettront d'adapter le prix des forfaits proposés à nos adhérents. Les donations auront toujours un rôle important et nous espérons que ce chiffre sera croissant d'une année sur l'autre

Définies dans le Larousse comme étant des règles adoptées au sein d'un groupe social, les conventions sont partout. Qu'elles soient formelles ou non, elles vont participer à la bonne création de notre association de co-voiturage entre retraités, ainsi qu'à son bon développement au sein de la société.

Le projet évolue dans un écosystème ambiguë même s'il semble assez simple, de part la situation politique stable, l'impact sur l'environnement réduit, une technologie assez simple à utiliser et une absence de loi direct. Cependant la variation du pouvoir économique ainsi que l'évolution des échanges conducteur/passager est à surveiller afin d'assurer la croissance de l'Association.

# La Génération de la Valeur

- Porteur(s)
- Proposition de valeur
- Fabrication de la valeur

# Porteur(s)

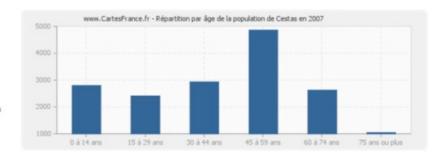
Les fondateurs de l'association « Partenaires du covoiturage retraité en Gironde PCRG » forment un groupe de trois personnes toutes originaires du département de Gironde dans la région Nouvelle Aquitaine.

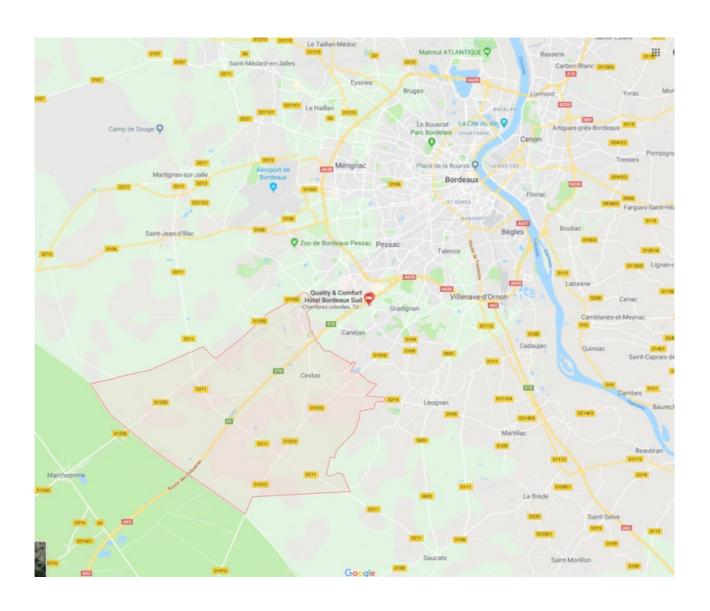
Nous nous sommes rencontrés durant nos études d'aide soignant en 2015, et c'est en 2017 que nous avons emmenagé à Cestas. C'est de ce projet que l'idée de créer cette association à commencé à voir le jour. C'est en emménagent que nous nous sommes rendu compte de l'isolement des personnes agées. Etant tout les trois originaire de petites communes nous savons les problèmes que rencontrent les personnes âgées, nous avons commencé à chercher une solution pour améliorer leurs conditions. En se basant sur le principe de covoiturage comme Blablacar, le site d'entraide Proxiigen, une association d'entraide et de partage nous parue la solution. La commune de Cestas est connue pour sa bonne ambiance et sa convivialité, une association basée sur l'entraide pourra donc se développer dans cette zone. Le développement des grandes villes étant de plus en plus présent, de nombreuses villes en périphérie se retrouvent dépourvues de tous commerces. En effet, avec le temps les villes autrefois attractives et dynamiques perdent leurs commerces les uns après les autres. Les petites villes comme Cestas se retrouvent donc avec de moins en moins de médecins et pharmaciens. Ces communes étant trop petites, les mairies ne voient pas l'intérêt de mettre en place un réseau de transport en commun. Pour les personnes âgées, cela rend leur quotidien plus difficile, les obligeant à se déplacer en voiture pour accéder à ces lieux.

#### Répartition de la population de Cestas par âge

Répartition de la population de Cestas par âge en 2007 :

- Population de Cestas de 0 à 14 ans : 2 796 habitants
- Population de Cestas de 15 à 29 ans : 2 403 habitants
- Population de Cestas de 30 à 44 ans : 2 932 habitants
- Population de Cestas de 45 à 59 ans : 4 862 habitants
- Population de Cestas de 60 à 74 ans : 2 624 habitants
- Population de Cestas de 75 ans ou plus : 1 040 habitants



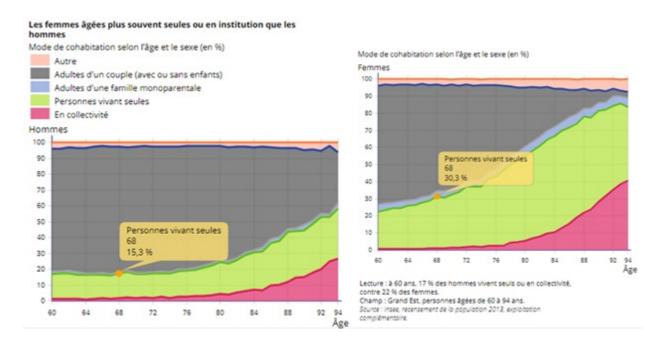




## Proposition de valeur

La création de l'association PCRG est apparue comme une évidence. Tout le monde connait, ou a connu une grand-mère, un grand-père, qui souffre de la solitude et qui n'a pas les moyens d'y faire face. Mathilde Lavergne a elle-même été touchée par la détresse de ses grands-parents qui vivaient isolés, dans un petit village de Gironde. Mais, elle a aussi été témoin de la solidarité dont les voisins, ou de simples habitants de ce même village, ont fait preuve. Alors, lorsque Mathilde Lavergne a fait part de ce projet à ces amis, tous se sont sentis concernés. Nous avons alors contacté l'association Saulgé Transport Solidaires, qui apporte une aide à la mobilité aux personnes sans moyen de locomotion dans le département de la Vienne. Grâce à leur aide, après plusieurs réunions organisées, et de nombreux débats autour de l'isolement social, nous avons pu mettre au point la partie logistique de notre association. Notre première intention était de permettre aux personnes âgées de retrouver une mobilité. Finalement nous avons réalisé que le covoiturage pouvait être une solution qui profite aux deux parties. En permettant aux seniors de se déplacer pour faire les courses, aller voir leur entourage, ou encore aller chez le médecin, l'association PCRG s'implique dans le combat contre l'isolement social. Notre intention est non seulement d'aider les personnes âgées à échapper à la solitude, mais aussi d'impliquer dans cette action solidaire des personnes en situation de précarité. En effet, les profils des conducteurs en situation économique instable sont privilégiés par l'association. Ces chauffeurs volontaires bénéficieront d'une compensation financière, afin de leur permettre d'améliorer leur niveau de vie. Pour faire émerger ce beau projet, il nous faudra mener une campagne de crowdfunding (financement participatif), grâce à laquelle nous espérons obtenir 440 € pour le lancement de l'association, dans le cas contraire nous serons en capacité financière de faire don de cette somme. Nous comptons également sur les subventions versées aux associations par les Mairies de Gironde pour les années suivantes. Ces aides sont nécessaires car nous souhaitons proposer le tarif le plus bas possible pour les personnes à faible revenu, et ainsi fidéliser nos adhérents. Ainsi nous proposons un tarif de 0,60 € / km, sachant qu'un tiers de cette somme sera ponctionnée par l'association pour son bon fonctionnement, et que les 0,40€ restant reviendront au conducteur (Dans la part revenant au conducteur est inclus le coût de l'entretien de la voiture). Les adhérents pourront prendre rendez-vous sur notre ligne téléphonique, et les conducteurs volontaires pourront aussi nous indiquer leurs disponibilités grâce à celleci. Ainsi nous tiendrons un planning pour organiser les déplacements. Toutefois les conducteurs volontaires devront répondre à un certain nombre de critères. En effet, ils devront être détenteur d'un permis de plus de 15 ans, et avoir au moins 8 points. De plus si un lien de confiance s'établit entre un conducteur et un senior, alors ce partenariat pourra être maintenu pour les futurs déplacements en fonction des disponibilités du chauffeur.

Alors que les papys-boomers ont aujourd'hui 65 ans et plus, le nombre de personnes âgées qui vivent seules chez elles augmente. En effet, plus d'un quart des seniors de 65 à 79 ans vivent seuls, et cette situation concerne bien plus les femmes que les hommes. Au-delà de 80 ans la situation est d'autant plus précaire, car plus de la moitié des séniors vivent seuls. Et encore une fois les femmes sont les plus isolées. Le veuvage est le premier facteur aggravant quant à l'isolement émotionnel et social des seniors. Par ailleurs l'éloignement des enfants accentue ce sentiment d'isolement pour les personnes âgées. A tous cela s'ajoute la perte d'autonomie, incapable de se déplacer, les seniors n'ont pas les moyens de prendre en main leur vie sociale, et de prendre soin de leur santé. Enfin, la précarité économique ne permet pas aux personnes âgées d'éviter l'isolement. Cette situation entraine le plus souvent une dépression, un isolement total, et l'on sait qu'un état dépressif est lourd de conséquence pour la santé des séniors.



	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	732 914	100,0	793 102	100,0
0 à 14 ans	135 150	18,4	128 995	16,3
15 à 29 ans	144 736	19,7	147 602	18,6
30 à 44 ans	150 379	20,5	154 708	19,5
45 à 59 ans	145 337	19,8	155 153	19,6
60 à 74 ans	106 302	14,5	121 404	15,3
75 à 89 ans	46 732	6,4	72 475	9,1
90 ans ou plu	s 4 277	0,6	12 767	1,6
0 à 19 ans	183 532	25,0	176 639	22,3
20 à 64 ans	436 461	59,6	459 169	57,9
65 ans ou plu	s 112 922	15,4	157 294	19,8

Ces études démographiques nous permettent d'évaluer le nombre minimum d'adhérents auquel nous pouvons prétendre et ainsi estimer les revenus qui vont être engendrés par l'association. Soit nous espérons obtenir 30 adhésions, ce qui rapporterait à l'association 4 320€ la première année. Pour la deuxième année nous estimons pouvoir obtenir 150 adhésions, ce qui rapporterait 21 600 €. A ce stade nous voulons embaucher un employé à temps complet, qui pourra gérer l'organisation des plannings des déplacements. Finalement nous espérons convaincre jusqu'à 320 adhérents la troisième année. Nous avons pour ambition de nous étendre à d'autres communes du département et ainsi d'augmenter notre nombre d'adhérents lorsque le nombre d'adhérent commencera à stagner Nous pensons pouvoir nous étendre en Gironde du fait d'une faible proposition de service dans le cadre de la mobilité des séniors. En effet, seule la métropole de Bordeaux propose des solutions de transport pour les personnes âgées, mais les tarifs proposés sont tout de même trop élevés pour la majorité des séniors Bordelais. De plus le service offert ne s'adresse qu'aux personnes âgées de plus de 65 ans, en bonne santé.

## Fabrication de la valeur

#### Identifier les ressources:

Les ressources que nous devons nous procurer pour commencer sont des ressources: - tangibles: Achat d'un téléphone portable, location d'un espace de travail, obtenir un financement à l'aide d'un projet crowdfunding, recruter un bénévole ou stagiaire, développer l'agenda de prise de rendez-vous. - intangibles: création de l'association, mise en place de la communication.

Les ressources spécifiques au démarage de l'association: La première chose est tout d'abord de créer l'association "Partenaires du covoiturage retraité en Gironde PCRG". Nous devons formé un siège composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire qui permettra d'obtenir l'accord de la préfecture de Cestas en remplissant un dossier sur "service-public.fr" pour commencer notre association. Une des deuxièmes ressources est d' avoir accès à un compte bancaire ainsi qu'une carte pour réaliser des achats et des transactions. Pour l'ouverture du compte bancaire le siège a fait don de 100 euros. La souscription d'une assurance civile sera ensuite souscrite à l'année et sera d'un montant de 100 euros. Pour lancer l'association nous allons monter un projet de crowdfunding d'une valeur de 440 euros pour financer la communication (prospectus, flyers) et nous faire connaitre, mais aussi le matériel comme l'achat d'un téléphone portable avec la création d'une ligne qui nous sera indispensable pour prendre les appels. Si ce projet de crowfunding n'aboutit pas nous aurons la possibilité d'avancer l'argent à l'association qui sera remboursé lorsque l'association sera en capacité de faire du bénéfice.

Pour trouver d'autres fonds nécessaires à l'association les années suivantes, nous allons solliciter les commerces de proximités qui pourront nous donner des subventions contre sponsoring sur nos flyers.

Nous visons deux types d'adhérents, des jeunes retraités qui peuvent se déplacer facilement et qui communiquent avec les personnes actives de la ville, et les personnes plus âgées qui ont très peu de contact avec l'extérieur mais qui ont justement besoin des services de l'association. Le bénévole chargé de la communication devra plus se focaliser sur le relationnel en distribuant des prospectus chez les commerçants pour toucher toutes les tranches d'âges, les auxiliaires de vies qui sont en contact direct avec les personnes à mobilité réduite, mais aussi contacter toutes les associations fréquentées par les personnes retraitées. Les réseaux sociaux ne seront pas notre priorité du fait de la tranche d'âge visée, mais une annonce dans le journal local peut-être une alternative. En fonction de l'efficacité de notre publicité nous pourrons faire du porte à porte chez les personnes âgées pour maximiser notre impact.

Pour gérer la prise de rendez-vous, un agenda en ligne sera créé et sera géré sur le smartphone. Nous aurons sur cet agenda les disponibilités des conducteurs et nous pourrons ainsi les mettre en relation avec les adhérents. Un roulement du téléphone sera effectué entre les bénévoles. Le système de prise de rendez-vous est un des points à développer pour optimiser le fonctionnement de l'association, comme par exemple, embaucher un salarié la deuxième année.

Pour le fonctionnement de l'organisation: Les ressources financières, il est important que le nombre d'adhérent croit pour entraîner une augmentation du nombre de courses réalisées. Pour cela nous aimerions recruter un bénévole pour nous faciliter la mise en place de l'association ou un stagiaire en communication qui pourrait nous être d'un aide précieux pour la publicité. Ce bénévole serait désigné pour faire connaître l'association au plus grand nombre et trouver de nouveaux adhérents. Pour organiser tout cela, nous avons en projet de louer un local coworking avec un carnet de 10 demi-journées dans un premier temps à 90 euros avec coolworking par exemple.

Agencer les ressources:

Une des premières taches après la création de l'entreprise, est basée sur la publicité de l'association. La création des flyers pourra être créée par les gérants ou un stagiaire, puis ils seront imprimés en grande quantité, avec le numéro de téléphone de l'association. Cette ligne téléphonique permettra de réceptionner tous les appels pour les demandes de renseignements ou la demande de mise en relation pour du covoiturage. Les locaux seront eux utilisés pour organiser des réunions de mise au point sur l'avancé de l'association dans un premier temps. Durant la première année, la prise de rendez-vous et la gestion de l'association sera réalisée exclusivement par le bureau et éventuellement un bénévole ou stagiaire que nous aurons recruté. La gestion des rendez-vous subira une rotation entre les gestionnaires de l'association grâce à la création d'une ligne téléphonique mobile. Une partie des fonds sera destinée à la publicité qui est un des points les plus importants pour le développement et pour trouver les personnes qui vont utiliser nos services.

Nous avons monté notre projet sous le statut d'association déclarée (au répertoire sirène) car les bénéfices ne sont pas une priorité et nous ne souhaitons pas concurrencer les entreprises voisines, mais bien réaliser une action purement sociale. Pour le développement de l'association, les estimations de chiffres d'affaires ont été calculés.

#### Déliver la valeur:

Tout le travail de communication sera fait au près des commercants et personnels soignant, de plus la publicité sera distribuée, le bouche à oreille est un des moyens de publicité que nous attendons. Un numéro de téléphone sera communiqué sur les flyers pour prendre contact avec l'association et bénéficier des services et nous faire part de leurs avis positif ou non sur le fonctionnement de l'association.

# La Rémunération de la Valeur

- Sources des revenus
- Volume des revenus
- Performances

# Sources des revenus

#### I) Les subventions

Pour la première année, nous avons choisi d'autres moyens de financement que les subventions de la mairie car celles-ci demandent de monter un dossier complet et le passage devant un jury. Nous n'aurions pas eu la valeur du montant de la subvention. Néanmoins l'accord des subventions aura plus de chance d'être acceptée la seconde année pour l'embauche du salarié, selon l'évolution des chiffres.

Pour prétendre à ces subventions, nous avons déclaré et immatriculé notre association au répertoire Sirene pour le montant de 44€.

Ces subventions regroupent des aides justifiées par un intérêt général, attribuées de manière facultatives par les différents organismes suivant : - l'Etat et des collectivités territoriales de Cestas - des établissements publics - des organismes de sécurité sociale

Ces subventions nous servent à contribuer au financement global de notre association et de son activité, c'est-à-dire à payer les charges de gestion (téléphonie, internet, etc), le salarié à temps complet, permettant de gérer les plannings et de guider au mieux les personnes souhaitant rejoindre l'association ou étant déjà engagées dedans.

Ainsi, nos subventions sont affectées à des dépenses déterminées et il nous faudra fournir aux administrations et aux organismes qui nous les ont accordés des compte-rendus financiers attestant de la conformité des dépenses effectuées dans les six mois suivants la fin des exercices pour lesquels les subventions ont été attribuées. De plus, nous devons communiquer à toute personne qui en fait la demande : le budget, les comptes de l'association, les demandes de subventions, la convention et le compte-rendu financier.

Aussi, l'utilisation des subventions accordées peut faire l'objet de contrôle par les autorités qui nous les ont accordés et par les comptables supérieurs du Trésor, de l'inspection générale des finances et de la cour des comptes.

#### II) Les dons et donnations

Notre association peut recevoir des dons de personnes, membres ou non de l'association, mais aussi d'entreprises, dans le cadre de mécénats. Le don est manuel s'il n'implique pas un acte notarié, sinon c'est une donation (du vivant du donateur) ou un legs (après le décès du donateur). Ils entraînent une absence de contrepartie et sont intégrés dans le patrimoine de notre association de façon définitive.

Étant une association déclarée, nous pouvons recevoir des dons spontanés tels que de l'argent (chèques, virements, espèces, ...) ou des bien matériels (ordinateur, chaises,...) sans obligation déclarative.

De plus, nous pouvons organiser des manifestions de soutien (6 au maximum par an) sans que les recettes ne soient soumises à la TVA.

III) Tarifs des prestations proposées par l'association « Partenaires du covoiturage retraité en Gironde PCRG »

\*La première année: \*

Nous demandons 0.60 € par kilomètre parcouru que nous divisons en :

- 0.20€ pour les frais de la voiture
- 0.20€ pour le conducteur
- 0.20€ pour l'association

La commune de Cestas comptabilise une moyenne de 8.55% de personnes âgées de plus de 70 ans sur 25 000 habitants; elle comporte donc 2 138 personnes potentiellement adhérentes. En prenant la marge de 1.2 % adhérents la première année, on obtient 30 personnes adhérentes.

Sachant qu'en moyenne une personne parcourt 15 km en une semaine, nous aurions pour l'association  $12 \in$  par personne par mois (0.20x15x4=12). Dans le meilleur des cas, 30 personnes adhèrent à notre association, ce qui nous rapporte  $360 \in$  / mois  $(12 \times 30=360)$ .

#### \*La deuxième année : \*

La deuxième année, nous avons 7% d'adhérents à notre association, ce qui représente 150 personnes. Nous gardons le tarif à 0.60€ par kilomètre (divisé comme précédemment) ainsi que la moyenne de 15 km/semaine/personne. Nous avons toujours 12 € par mois et par personne mais, en tout, nous avons 1800€ par mois (12x 150=1800).

#### \*La troisième année: \*

Nous nous basons sur 15 % d'adhérents pour cette année, nous montant le chiffre de personnes pouvant adhérer à notre association à 320. En conservant la demande de  $0.60 \in$  par kilomètre parcouru divisé comme précédemment ainsi que les 15 km / semaine, nous restons à  $12 \in$  par personne et par mois; Cependant, nous aurons alors  $3840 \in$  par mois  $(12 \times 320 = 3840)$ .

Afin de suivre au mieux les trajets, nous mettons en place dès la première année une fiche mensuelle pour les conducteurs afin qu'ils puissent nous indiquer le nom de leurs passagers, le kilométrage effectué et la date (cf tableau suivant). Les conducteurs nous remettent la fiche à la fin de chaque mois. Les passagers pourront nous payer soit par virement bancaire, soit par chèques/espèces.

## Fiche de covoiturage

#### Nom du conducteur:

#### Au mois de :

Nom du passager	Date et heure	Kilométrage initiale	Kilométrage final	Kilomètres effectués	Signatures

#### IV) Les commissions

Les commissions peuvent provenir de chèque emploi-service, de financement de fondation par les entreprises oeuvrant dans la mobilité, pour les personnes âgées et/ou l'insertion sociale, ainsi que le crowfunding tel que "Ulule" ou "kisskissbankbank".

Un encaissement estimé à 12€ par mois de chaque adhérent

En effet, l'association perçoit 0,20€ par km effectué et un adhérent potentiel effectue en moyenne 15 km par semaine d'où 15 \* 4 \* 0,2 soit 12€ perçu par mois de chaque adhérent

D'après étude de marcher, dans la commune de Cestas, avec 16 500 habitants , 8.55% de personnes âgées ont plus de 70 ans donc 2 138 adhérents potentiels. Et il est probable d'atteindre 1,2% des personnes visées la première année, 7% la deuxième année et 15% la troisième année soit respectivement 30, 150 et 320 adhérents

Un chiffre d'affaire (CA) de

30 \* 12 \*12 soit 4320€ pendant la première année

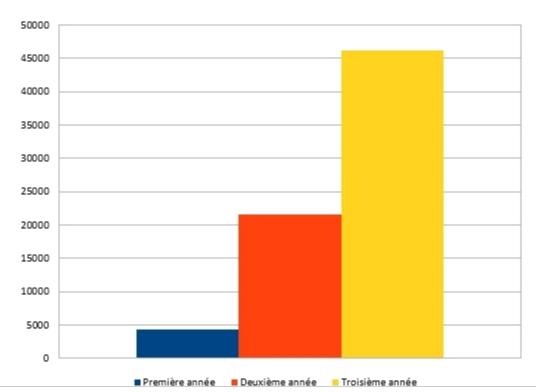
150 \* 12 \* 12 soit 21600€ pendant la deuxième année

Et 320 \* 12 \* 12 soit 46080€ pendant la troisième année.

Un chiffre d'affaire global s'élevant à hauteur de 4320 + 21600 + 46080 (72000 €) au cours des trois premières années.

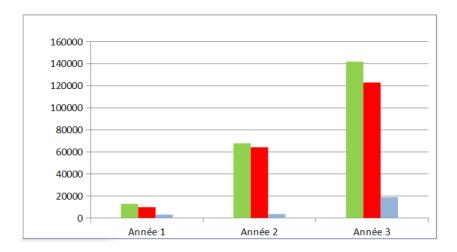
Première	Deuxième année	Troisième année	Total
année			
4320€	21600€	46080€	72000€

Les chiffres nous permettant de prévoir nos CA pour les trois premières années sont prévisionnels; nous nous basons sur les données démographiques sur la localité choisie, en occurrence la commune de Cestas et les statistiques établies par une autre association proposant les mêmes services que notre association "Partenaires du Covoiturage retraité en Gironde PCRG" ; ce sont donc des prévisions probables tendant vers des prévisions optimistes.



# Performances

#### Performance financière



Puisque ce projet est une association, elle ne génère pas d'argent ou très peu et l'excédent est reversé à l'association. Les comptes de l'association sont donc équilibrés. L'association fonctionnera toute l'année, l'activité est mensualisée il n'y aura donc pas d'incidence saisonnière.

La première année, le chiffre d'affaires proviendra exclusivement de l'argent prélevée lors des courses réalisée. Celui-ci s'élève a 12960€ (soit 0.60 cts /km) pour 30 clients potentiels. Les charges quant à elles s'élèvent à 9879.84€. Elles comprennent le reversement aux chauffeurs, la partie pour l'entretient de la voiture des chauffeurs, le prix de la location de la salle, des fournitures ainsi que la publicité et le forfait de téléphone etc... Cela signifie que la première année l'association fait un bénéfice de 3080.16€. Cet argent est réinvesti principalement l'année d'après pour payer le salaire de l'employer engagé en tiers de temps et à la location de la salle.

De plus le total des charges la première année (9879.84€) permet de calculer le nombre exacte de personnes nécessaires pour atteindre le point mort, soit le chiffre d'affaire minimum pour que l'association soit rentable. Celui-ci est calculé a l'aide du nombre de km moyen parcouru et de prix. 9879.84 = 12 x 0.6 x (15 km/s x 4) x X X = 9879.84 / 432 = 23 clients => Il faut donc 23 clients la première année pour que l'association soit rentable.

La seconde année, une partie de l'argent récolté durant la première année est réinvesti et permet d'avoir une partie des charges payées. Le bénéfice est donc supérieur la seconde année et atteint 3674.32 €. De plus il y a possibilité d'obtenir environ 500€ des entreprises. Ces entreprises auront leurs logo sur nos flyers afin de créer une publicité (sponsor) La troisième année, l'association commence a avoir beaucoup de bénéfices grâce au nombreux adhérents. Le chiffre d'affaires atteint 141 914,32€ et les charges 122 985.84€ ce qui nous fait un bénéfice de 18 928.48€.

Une demande de prêt à la banque ne sera pas possible car le seuil minimal est de 1500€, un montant beaucoup trop élevé pour le projet que nous souhaitons mener.

#### Performance non financière

L'association a été créée dans le but d'aider les personnes âgées à se déplacer et rompre leur isolement social. Cette association permet de mettre en relation des personnes âgées avec des jeunes retraités qui ont du temps libre. Les chauffeurs volontaires perçoivent néanmoins une indemnité qui leur permet d'arrondir leur retraite. Cette association offre de nombreux points positifs : tout d'abord le fait de rendre service aux personnes âgées et de leur permettent d'aller aux lieux qui leurs sont difficiles d'accès au fil du temps comme la pharmacie, le médecin ou même les courses. Ce service peut facilement se développer grâce au bouche à oreille. Cet esprit de solidarité est en pleins essor, en effet, grâce à des sites comme Blablacar, le co-voiturage s'est beaucoup développé et c'est un thème qui parle aux gens et aide de nombreuses personnes. De plus cette association permet de créer de l'emploi fixe, pas seulement des bénévoles, qui se démènent pour faire fonctionner l'association. Le coût pour le déplacement est minime, par rapport à un taxi, pour que les seniors soient plus bénéficiaires qu'en faisant appel à un taxi (ce qui est courant chez les personnes âgées voulant se déplacer). Le moyen d'obtenir un chauffeur sera très simple et accessible pour les seniors. L'association exige quelques garanties vis-à-vis du chauffeur. Ce dernier doit ainsi disposer du permis depuis plus de quinze ans et avoir au moins 8 points. Son contrat d'assurance doit être à jour et son casier judiciaire vierge. Il doit également se soumettre à un petit examen à passer dans une auto-école. Ce système sera donc sécurisé. Pour finir, ce transport solidaire est un bon moyen de garder de bonnes relations avec les personnes âgées tout en étant rémunéré.

Cependant quelques inquiétudes apparaissent à la formation de l'association. Par exemple lors de la première année, il peut y avoir un manque de bénévoles pour faire fonctionner l'association ou alors un manque de chauffeurs volontaires. De plus il peut également y avoir une certaine réticence de la part des personnes âgées qui ne connaîtront pas assez le fonctionnement de l'association. En effet les personnes âgées ont tendance à se tourner vers ce qu'elles connaissent déjà par crainte de l'inconnu. Beaucoup de personnes âgées se sentent exclues et dépassés par les nouvelles technologies ou les nouvelles méthodes. La première année aura donc pour objectifs de se faire connaître des possibles chauffeurs ou des personnes âgées méfiantes. Pendant la seconde année, si tout se passe comme prévu il devrait y avoir une clientèle régulière qui se met en place. Les problèmes rencontrés seront donc du à un manque de conducteurs ou un manque de personnes âgées. Il peut aussi y avoir quelques problèmes financiers à cause des emplois qui se créent au seins de l'association. Pendant les années qui suivent il peut y avoir une diminution du chiffre d'affaires, les personnes agèes pourraient se désintérresser par la création d'un nouveau concept par exemple.

# Le Partage de la Valeur

- Parties prenantes
- Conventions
- Ecosystème

## 🖴 Parties prenantes

En 2016, les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 24,9% de la population, dont 9,1% ont plus de 75 ans, soit une population de plus de 16,5 millions de personnes. En 2014, les personnes de plus de 65 ans représentent 21% des décès suite à un accident de voiture (363/1663 morts). Notre association met en tout en oeuvre pour permettre aux séniors d'être autonomes tout en leur garantissant la plus grande sécurité possible! Ces trajets à moindre coût leur permettent d'entretenir leur vie sociale. Ces taxis à faible coût étant très attrayants pour des personnes ne pouvant pas se déplacer seules, il nous fallait donc réfléchir à une solution pour qu'il n'y ait pas d'abus, d'où le concept de forfait avec un crédit de kilomètres, afin d'éviter une monopolisation des taxis.

Pour que ces trajets soient à la fois abordables pour les clients et rentables pour nos chauffeurs, la participation financière d'association œuvrant pour l'autonomie des personnes âgées est nécessaire à notre organisme.

Suite à une situation géographique jugée trop rurale et population trop faible, la ville de Cestas ne juge pas nécessaire ni rentable de développer le service de transport en commun.

#### Première année

La première année, il nous est difficiles d'obtenir des les subventions de la mairie, de l'Etat car celles-ci demandent de monter un dossier complet et le passage devant un jury. Il en va de même pour les différentes associations, concernant les personnes âgées : ces dernières veulent attendre la deuxième année avant d'investir des fonds dans l'association. C'est pour cela que notre compagne de diffusion est très importante car les dons sont essentiels au lancement de notre société. Les prescripteurs sont donc un élément clef à la réussite de notre projet. Différents commerces et professionnels acceptent d'afficher et de faire connaître notre organisme de manière complètement gratuite. Les médecins, auxiliaires de vie, pharmaciens et maisons de retraite se sont engagés à nous recommander auprès des seniors, mais également auprès de leur famille : en effet, plus le nombre d'adhérents est grand, plus notre notoriété nous permet d'accéder à des fonds et ainsi, faire réduire le coût des forfaits proposés aux clients. Nous avons également mis notre projet sur des sites de crowdfunding ("Ulule" et "Kisskissbankbank") qui se base sur le financement participatif. Cela renforce la valeur d'entraide que veut faire véhiculer notre association. A la création de notre site au courant de la deuxième année, nous prévoyons de créer une rubrique "don" qui permettra aux gens de participer de manière exceptionnelle ou mensuelle. Tous dons étant déductibles à 70% des impôts et ce service étant apprécié par les familles, nous espérons que ce chiffre sera croissant par rapport à la première année. Cette option permettra de faire des dons plus facilement et rendre la tache plus facile du coté administratif.

#### Recherche financement futur

Dès la deuxième année, nous percevrons des subventions grâce des aides du domaine public par les différents organismes : l'Etat et des collectivités territoriales de Cestas, des établissements publics, des organismes de sécurité sociale

Dans un soucis d'anticipation, nous avons donc pré-conclu des contrats avec plusieurs associations pour la deuxième année

Nous nous sommes intéressés à l'HCFEA (Haut conseil de famille, de l'enfance et de l'age) pour une participation financière. C'est une association qui défend les intérêts et les valeurs de l'Humanité. Leur mission est d'animer le débat public et apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche inter-générationnelle. Notre association les a sensibilisé car elle a rapport aux séniors en zone rurale. Après une proposition, notre concept reposant sur l'entraide entre des personnes de générations différentes, notre projet les a intéressé. Nous avons conclu un accord : en contre parti d'une contribution, HCFEA nous demande de privilégier le coté humain en nous occupant des clients un par un, et de leur attribuer le plus possible les mêmes chauffeurs d'un trajet à l'autre afin de renforcer le lien entre les deux parties. Leur participation financière va permet de faire baisser les prix des forfaits proposés aux seniors et de favoriser le coté humain grâce au transport personnel pour des particuliers.

L'association a FGRFP (La Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique) rassemble des fonctionnaires retraités de toutes les origines et de tous les horizons, avec ou sans passé syndical ou mutualiste. Elle regroupe plus de 65 000 pensionnés des trois fonctions publiques. Présente dans tous les départements, notre cause les a touché. En effet notre association est basée principalement sur les retraités qui sont les acteurs principaux en tant que chauffeur. Cela leur permet de conserver une activité professionnelle. FGRFP s'engage à participer financièrement, en espérant que notre association puisse ainsi prospérer et engager davantage de retraités.

L'association France Alzheimer qui dirige hebdomadairement une réunion d'informations dans la salle des réunions à Cestas, nous propose également une participation annuelle. En effet, cette zone rurale est particulièrement touchée par cette maladie et nombreux sont les membres de cette association qui ne peuvent se rendre à cette réunion faute de pouvoir se déplacer. L'association propose également une participe à la location d'un minibus conduit par un chauffeur certifié par notre organisme, afin d'aller chercher les différents membres et de les amener à cette réunion.

# Conventions

Le PCRG (Partenaires du Covoiturage Retraité en Gironde) est influencé par différentes catégories de conventions qui sont les suivantes : les conventions relatives à la création de l'association, relatives au secteur d'activité, relatives aux relations avec les partenaires, ainsi que celles relatives à la zone géographique visée.

Partenaires du Covoiturage Retraité en Gironde s'engage, auprès de personnes âgées dans le besoin (sans moyen de locomotion), à procurer un service de qualité, sécuritaire et économiquement avantageux. Par le biais de cette association, un simple coup de téléphone pourra leur permettre de planifier une « course » dont elles ont besoin. A l'autre bout du fil sera présent un bénévole (ou un employé, quand l'association aura pris de l'ampleur), qui prendra en note le rendez-vous sur le calendrier électronique de l'association. Sur celui-ci figureront toutes les disponibilités des jeunes retraités conducteurs, ce qui facilitera toute prise de rendez-vous. Avant chaque rencontre, le conducteur recevra un rappel automatique par SMS de la course qu'il a à effectuer, et de l'horaire. En plus de l'enjeu économique de ce projet le PCRG souhaite mettre en avant le côté social, en permettant aux personnes isolées de renouer des liens avec des personnes extérieures. Une relation de confiance pourra ainsi s'installer, et à la demande du bénéficiaire (et suivant les disponibilités du conducteur), un même et unique conducteur pourra s'occuper de ses trajets.

Le secteur d'activité dans lequel s'inscrit Partenaires du Covoiturage Retraité en Gironde est un secteur quelque peu susceptible dont on entend souvent parler dans les médias. En aucun cas son activité a pour but d'impacter le travail des taxis, ou autres chauffeurs VTC. C'est pour cela que l'association sera effective dans la commune de Cestas, où la demande sera interessante au fil des années, et où le passage de transport en commun est quasi nul. Afin de s'insérer dans le secteur et de promouvoir ce covoiturage, une publicité sera effectuée par un bénévole. Celui-ci entrera en contact direct avec des personnes âgées et se rendra dans les lieux d'intérêt qu'elles sont amenées à fréquenter (cabinets médicaux, pharmacie, agences d'aide à domicile, infirmiers libéraux...). Ainsi Partenaires du Covoiturage Retraité en Gironde veut garantir un accompagnement utile et agréable aux personnes qui en font la demande.

Les conducteurs ne sont pas des personnes prises sur le tas. En effet, l'association a pour but d'offrir une prestation de la plus haute qualité possible aux bénéficiaires. Pour cela, des critères de recrutement des conducteurs ont été mises en place :

- Etre titulaire depuis au moins 15 ans du permis de conduire
- Compter au minimum 8 points sur leur permis de conduire
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Présenter une voiture entretenue, en règle conformément à la loi en vigueur

En plus de ces critères, une évaluation sera effectuée en auto-école, avant de devenir officiellement conducteur de Partenaires du Covoiturage Retraité en Gironde. Le bon respect du code de la route est indispensable au bon déroulement de la course. Le conducteur n'est pas contraint de souscrire à une assurance spéciale. Il est cependant judicieux et préférable qu'il prévienne sa compagnie d'assurance afin de se renseigner sur les modalités d'applications des garanties dans le cadre du covoiturage. En cas de panne ou encore d'accident, il en va de la responsabilité civile du conducteur. Dans tous les cas, toute victime sera intégralement indemnisée après un préjudice (loi du 5 juillet 1985, loi de Badinter).

Installée au sein de la commune de Cestas, Partenaires du Covoiturage Retraité en Gironde co-loue local avec d'autres associations de la ville. Un calendrier a été réalisé afin de mettre en place des créneaux horaires dédiés à chacune d'entre elles. Commune de l'aire urbaine de Bordeaux, Cestas parait être un lieu adéquat pour l'implantation et le bon développement de l'association.

# © Ecosystème

Le projet évolue dans un écosystème ambiguë malgré son aspect simple, il semble se baser essentiellement sur l'offre et la demande et l'échange entre les deux, cependant les difficultés rencontrée lors du développement de l'association sont plus grandes.

## **Politique**

L'analyse du point de vue politique nous permet de constaté que grâce la situation actuel, aucun changement politique n'est a prévoir dans les 2-3 années à venir. Ceci facilite la croissance de l'association car l'environnement politique actuel est stable. De plus l'évolution de l'Association en parallèle avec les tendance politique actuel et à venir pourraient faciliter son développement. Ainsi la collaboration avec d'autres franchises, entreprises et etc ... pourraient dupliquer l'accroissement, en plus des aides apportées par l'Etats. L'Association en cohabitation avec différentes parties prenantes et l'Etats vont permettre une plus grandes flexibilité auprès et ainsi attirer l'attention d'un plus grands nombres de personnes.

## **Economique**

Sur le point de vue économique, afin de mettre en place un avantage qualités/prix abordable par le plus personne nous nous sommes inspirés du modèle économique d'autres associations. En effet le projet vise les seniors et les retraités, et de ce fait il nous a fallut trouver un prix permettant aux seniors, qui n'ont pas la possibilité de prendre le taxi ou le bus (par soucis de proximités ou de restrictions budgétaires), de pouvoir se déplacer librement, et aussi afin de permettre aux retraité souhaitant combler leur revenue, malgré la retraite certains ont besoin de complément afin de subvenir à leur besoin. Ainsi le prix est abordable et dédommageras les retraités en leur apportant aussi un léger bénéfice. Cette situation de donnant/donnant permettra aux deux parties de tirer des avantages.

#### Social

D'un point de vue social, le covoiturage a pour vocation de mettre en relation un conducteur parfois seules ou souhaitant rendre service, avec un ou plusieurs passagers afin qu'elles voyagent ensemble. Un des principales problèmes des seniors est l'isolement, en effet certains sont délaisser par leurs familles et leurs proches, et se retrouvent ainsi livrés à eux même, malgré pour certains des maladies ou handicap grave. Pour cela notre Association à voulu créer et mettre en place une complicité conducteur/passager, qui reposerais sur un choix des retraités et une routine dans laquelle se serait le même chauffeur qui effectuerait le trajet selon ses disponibilités. Ce fonctionnement va insérer une confiance des seniors envers leur chauffeur qui permettra ainsi de lutter contre l'isolement et leur redonner confiance en eux.

# Technologique

Sur le point de vue technologique, c'est une évidence que la majorité des seniors ne seront pas amenés a utiliser internet, cependant la mise en place d'un numéro fixe leur permettant de planifier les rendez-vous, et la mise en place d'un agenda en ligne facilitera l'organisation. De plus la présence de deux public différent (les seniors et les retraités), optimisera l'accès aux infos souhaités. La présence du secrétaire permet de transféré les infos et d'échanger d'une manière simple et concise.

# Écologique

L'analyse du point de vue écologique, nous montre que même si cela ne semble pas remarquable au premier coup d'œil, la mise en place du covoiturage permet belle et bien d'agir en faveur à la préservation de l'environnement. De ce fait la diminution de véhicule en circulation pour plusieurs trajets différents à pour conséquences de réduire l'empreinte écologique, de part la mutualisation de la voiture.

# Légal

L'analyse du point de vue légal, nous révèle que le covoiturage n'entraîne aucun risque juridique en particulier. La mise en relation du conducteur et du passager ne peut pas être une faute de responsabilité s'il y a un accident. De ce fait les personnes mises en relations sont soumises aux engagements concernant tous les autres trajets hors-covoiturages. Ils sont donc soumis plus précisément à la loi Badinter (du 5 juillet 1985) si un accident a lieu. Cette loi oblige et sans restriction les moins de 16 ans, les plus de 70 ans et les handicapés, à être indemnisés s'ils sont passagers lors d'un accident. Pour tous les autres cas il s'agit de responsabilité civile et dépend donc des conditions de l'accident.

#### Conclusion

Au bout d'un certains temps, en fonction de la croissance de l'association, des changements concernant les différents aspects observés devront être effectués. En effet, une modification légère devrait être apportée au sujet de la technologie utilisée si le nombre d'adhérent augmente. Cependant des modifications plus importantes pourraient apparaître si la situation politique venait à changer, si le pouvoir économique varierait, ou encore si le nombre de conducteur/passager n'était pas équilibré. Néanmoins, à travers tout ces changements une modification visant à élargir le public visé pourrait avoir lieu, afin de permettre, par exemple, aux plus jeunes de se déplacer sur de longues distances, là où leurs parents ne peuvent pas par soucis de temps et d'obligations.